

*Les crédits*

les entreprises canadiennes à devenir plus innovatrices et compétitives.

Nos priorités, monsieur le Président, sont de préserver et d'accroître, dans la mesure du possible, la capacité du Canada d'effectuer des travaux de recherche motivés par la curiosité, d'augmenter son aptitude à mener de la recherche dirigée, surtout grâce à la mise en commun des ressources gouvernementales, industrielles et universitaires, et, ce qui importe peut-être davantage, d'accroître sensiblement la recherche et le développement d'un océan à l'autre. Chacune de ces priorités repose sur notre engagement à l'égard de l'éducation de calibre international; autrement dit, à l'égard de la formation et du maintien d'un bassin d'hommes et de femmes hautement qualifiés dont notre pays aura besoin pour jouer gagnant.

Comme je viens de le déclarer, monsieur le Président, je suis heureux que ce débat nous offre la possibilité de rectifier certaines idées fausses, certains mythes. Permettez-moi de me pencher quelques instants sur l'un de ces derniers, particulièrement répandu, voulant que l'appui financier que notre gouvernement accorde aux sciences et à la technologie soit insuffisant.

À vrai dire, l'appui que nous assurons à la recherche civile équivaut à celui de tous les autres grands pays industrialisés.

Monsieur le Président, les dépenses de notre gouvernement dans le domaine des sciences et de la technologie ont constamment augmenté, passant de 4,1 milliards de dollars en 1984-1985 à environ 5,4 milliards durant l'exercice en cours, ce qui représente une augmentation de plus de 33 p. 100. En examinant cette enveloppe consacrée aux sciences et à la technologie, nous constatons que les dépenses de recherche et de développement ont augmenté de 30 p. 100, soit de 2,4 à 3,2 milliards de dollars. Ces augmentations dépassent la croissance de 25 p. 100 qu'a connue le total des dépenses du programme, ce qui, monsieur le Président, indique clairement que le gouvernement fédéral considère les sciences et la technologie, de même que la recherche et le développement, comme tout à fait prioritaires.

L'augmentation des dépenses de la recherche et du développement s'est surtout produite dans les milieux industriels et universitaires. Les dépenses fédérales consacrées à la recherche et au développement industriels se sont accrues de 85 p. 100, passant de 422 à 776 millions de dollars.

Nos dépenses au chapitre de la recherche et développement universitaires ont augmenté de 34 p. 100 soit de 538 à 721 millions de dollars. Monsieur le Président, un tel financement vous paraît-il être le fait d'un gouvernement qui n'a pas pris d'engagements?

Et comme nous continuerons de prendre la recherche et le développement à coeur, cette tendance se poursuivra. Le récent budget prévoit que toutes les subventions

et les contributions destinées aux sciences et à la technologie augmenteront de 3 p. 100 par année, à compter de l'année financière 1992-1993. À elle seule, cette augmentation assurera, sur une période de quatre ans, un financement qui dépassera de quelque 1,5 milliards de dollars les dépenses actuelles pour des initiatives nouvelles ou améliorées dans le domaine des sciences et de la technologie.

Vous n'avez qu'à prendre tout cela en considération, en tenant compte du fait que le Conference Board du Canada reconnaît que l'appui financier que nous accordons à la recherche et au développement grâce au régime fiscal, est l'un des plus généreux au monde, monsieur le Président. Et pourtant, les idées fausses continuent de se propager. Cela reste pour moi une énigme. À mon avis, nos critiques sont simplement incapables de voir plus loin que le bout de leur nez, ou encore ils s'entêtent dans leur mauvaise foi.

Permettez-moi, monsieur le Président, de mettre de côté les aspects purement monétaires et de fournir plutôt des précisions sous la façon dont notre gouvernement s'y est pris pour promouvoir la recherche et le développement.

Le Programme des réseaux de centres d'excellence en est un excellent exemple. Ce programme fait appel à plus de 500 chercheurs, en provenance de 35 universités et de grandes sociétés à travers le Canada, et permet de répartir, entre 15 réseaux, des fonds fédéraux totalisant 244 millions de dollars.

Il est aussi important de noter que l'objectif de ces réseaux n'est pas seulement de stimuler la recherche et le développement, mais également de veiller à ce que nos capacités à ce chapitre soient mises au service des objectifs économiques et sociaux du Canada qui sont de renforcer la compétitivité de nos industries et d'assurer une meilleure qualité de vie aux Canadiens.

Ces réseaux ont été mis sur pied il y a moins d'un an mais leur potentiel est déjà évident. Songez, par exemple, à la place importante qu'occupe l'industrie de la pêche au pays et sachez qu'il existe un Réseau de mise en valeur de ressources maritimes qui pourrait offrir de nouvelles perspectives d'avenir à cette industrie et lui permettre de demeurer compétitive, malgré le besoin de réduire les quotas.

Le réseau qui porte sur la lutte contre les insectes nuisibles pourrait améliorer considérablement le niveau de productivité de l'agriculture et de la foresterie tout en respectant les objectifs environnementaux.

Deux autres réseaux permettront au Canada de confirmer la réputation d'excellence qu'il a déjà acquise dans le domaine de la recherche spatiale et des télécommunications. Enfin, un réseau axé sur la recherche dans le domaine des maladies héréditaires et un autre, sur la régénération neurale et la réadaptation fonctionnelle, permettront au Canada de demeurer parmi les chefs de